

Centre aquatique à Saint-Constant : Un pas de plus vers sa mise en place

Saint-Constant, le 22 septembre 2015 - La Ville de Saint-Constant vient de terminer une autre étape menant à la construction d'un centre aquatique. En effet, la Direction des loisirs a déposé, le 7 août dernier, une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du gouvernement du Québec. Le programme, doté d'une enveloppe budgétaire de 50 M\$, finance la construction, la rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives.

Ce printemps, une étude réalisée par la firme BC2 a confirmé la faisabilité du projet et de ses futures installations. Cette dernière visait à préciser l'emplacement exact du bâtiment, à déterminer les dimensions des équipements des bassins et à évaluer les coûts de construction et de fonctionnement de l'infrastructure. Selon les estimations, le coût du projet avoisinera les 12,5 millions \$.

Le site envisagé pour le Centre aquatique est situé tout près de l'ancienne bibliothèque (Centre Claude-Hébert) et de l'école du Tournant. La superficie du bâtiment sera de 2 400 mètres carrés. Il comprendra un bassin de 25 mètres avec 6 corridors, deux tremplins (1 mètre et 3 mètres) ainsi qu'une patageoire récréative.

Le centre aquatique, une nécessité

On se souvient qu'en février dernier, le maire Jean-Claude Boyer et le conseiller municipal David Lemelin avaient effectué une première démarche auprès des représentants du gouvernement du Québec. Au cours de ces rencontres, MM. Boyer et Lemelin ont eu l'occasion de présenter différentes composantes du plan stratégique 2015-2025, notamment le projet du Centre aquatique qui a reçu un accueil favorable. À noter que ce dernier bénéficie également d'un appui formel de la Commission scolaire des Grandes Seigneuries, avec qui il serait possible d'établir un partenariat.

« La population de Saint-Constant est en pleine croissance. Les infrastructures actuelles sont soit insuffisantes, ou carrément inexistantes. En l'absence de Centre aquatique, les citoyens doivent se procurer un abonnement auprès d'une ville voisine, là où le taux d'occupation a presque atteint sa limite. Je suis donc très confiant que le gouvernement nous appuiera dans nos efforts de mise à niveau des installations sportives », soutient le maire Jean-Claude Boyer.

Mentionnons que l'échéancier moyen de réalisation pour un projet de cette envergure se situe entre 18 et 24 mois. Si le financement est confirmé cet automne, les citoyens pourront pratiquer leur sport à l'automne 2017.

- 30 -